

Chers familles, amis et usagers de la psychiatrie,

Nous savons tous par les informations que nous recevons les difficultés rencontrées par les structures hospitalières : le service des urgences, les agents de régulation médicale ARM du centre 15.

Les personnels soignants font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent.

Nous familles, nous avons besoin de savoir quel est le bon GPS pour contacter le « bon service » lorsque nous devons faire face à une situation de crise.

### Ressources pour l'hospitalisation d'un proche

QUI APPELER ? ..... **le 15**

## Présentation du CHU

### ■ Le SAS-PSY au CHU d'Angers

Le CHU d'Angers a ouvert en février un nouveau Service d'Accès aux Soins (SAS) spécialisé sur la psychiatrie et prévoit d'utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) pour pouvoir mieux coder ses séjours longue durée en 2026. "Adossé au Samu-centre 15, ce nouveau dispositif [le SAS psychiatrique] proposera un accompagnement téléphonique spécialisé, assuré par des infirmiers en psychiatrie".



A terme, ce service sera disponible 7 jours sur 7 de 10 h à 22 h, et comptera six professionnels, soit trois Equivalents Temps Plein (ETP). A son démarrage, trois personnes assureront des réponses téléphoniques du lundi au jeudi de 10 h à 17 h 45.

Ce SAS psychiatrique sera une réponse personnalisée aux patients qui appellent le 15. Une équipe d'infirmiers orientera ces patients. "Cette équipe aura une bonne connaissance des acteurs disponibles en Maine-et-Loire, pour proposer des alternatives.

### ■ Le CMP

Centre médical psychologique de votre secteur (quand l'utilisateur a déjà été soigné au CESAME). L'hôpital psychiatrique définit géographiquement le secteur d'intervention par rapport à votre adresse. En vous rendant sur le site du CESAME (ci-dessous), vous lirez le secteur dont vous dépendez.

## ■ Le standard du CESAME :

La cellule de coordination vous proposera une orientation adaptée

- Une orientation en libéral
- Une orientation en CMP
- Une orientation à L'UPAO en cas de crise : un rendez-vous dans un délai de 72 h selon la première évaluation téléphonique par la cellule de coordination et les disponibilités vous sera proposé.

→ A consulter : le site du CESAME <https://www.ch-cesame-angers.fr>

→ **3114** en cas de crise suicidaire



## Les différents protocoles d'hospitalisation

Hospitalisation libre : la personne demande son hospitalisation après consultation aux urgences du CHU.

Hospitalisation sans consentement :

- SDT : Soins à la **D**emande d'un **T**iers, la famille, des amis, un proche voisin
- SDTU : Soins à la **D**emande d'un **T**iers avec un caractère « **U** » URGENCE
- SPI : Soins pour cause de **P**éril **I**mminent, demande d'un représentant de l'état (la gendarmerie), d'un psychiatre.
- SDRE Soins à la **D**emande d'un **R**épresentant de l'**E**tat, ex le préfet, les gendarmes, le maire.

## Les directives anticipées

Les Directives Anticipées en Psychiatrie (DAP) ont été conçues et testées par et pour des personnes vivant avec un trouble psychique. Leur objectif est d'améliorer la connaissance de soi, le pouvoir d'agir, le respect des droits ainsi que l'alliance thérapeutique. Ces directives prennent la forme d'un document rédigé par la personne lorsque son discernement n'est pas altéré. Elle décide donc à l'avance des conduites à tenir par elle-même, ses proches et les professionnels de santé. En effet ce document est une ressource précieuse dans le cas où sa santé mentale commencerait à se dégrader ou qu'elle ne serait plus en mesure de prendre des décisions par elle-même.

En ce sens le document comprend notamment les informations suivantes : la personne de

confiance, les signes avant-coureurs d'une crise afin de l'éviter, la conduite à tenir en cas de crise et des éléments spécifiques de l'éventuelle prise en charge dans les services de santé.

- Document à télécharger : <https://sante.gouv.fr/>



## Le Plan de Crise Conjoint ou PCC

C'est une déclaration anticipée en santé mentale : prévenir et mieux gérer une éventuelle crise en considérant les préférences des usagers en matière de soins et de traitements. Contrairement aux directives anticipées, le PCC résulte d'un processus de décision partagée entre l'utilisateur, son réseau de soutien professionnel et ses proches selon ses souhaits. Le rôle de chacun est défini en amont de crise.

- Le Livret d'accueil lors de l'hospitalisation peut être consulté sur le site du CESAME

## ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'UNAFAM

Le 3 Mars dernier, l'Unafam49 a présenté son bilan annuel d'activités 2025 précédé d'une conférence sur le thème : la place des aidants dans le rétablissement de leur proche.

Un exposé clair et nourri, délivré par le Département Réhabilitation psychosociale (ORiON-ETP) et la Direction des Soins du CESAME a confirmé la reconnaissance du rôle des aidants dans le parcours de soins de leur proche.

Psycho-éducation des aidants, groupe de réflexion Familles, GPS Santé mentale, autant de dispositifs mis en place qui informent, forment et sollicitent les aidants dans une nouvelle alliance thérapeutique patient-soignant-aidant.

Un seul regret à cette soirée : le nombre restreint d'adhérents de l'Unafam dans le public, face à un sujet pourtant porteur et à un éclairage essentiel sur la vie de notre association.

## Du nouveau sur Cholet

Nous tenions à partager avec vous une bonne nouvelle :

« Le GEM soleil va prochainement bénéficier d'une antenne, un deuxième lieu d'accueil.

Nous pensons pouvoir vous donner davantage de précisions courant du mois de mai.

Nous tenions à remercier chaleureusement tous les partenaires qui ont soutenu le GEM dans cette initiative.

Vos courriers de soutien ont eu un impact significatif auprès de l'ARS. Nous sommes impatients de démarrer ce projet avec vous, chers partenaires.

A très vite !

l'équipe du GEM »

GEM SOLEIL, 4 square des Ormes 49300 Cholet

02 53 69 13 32 - 07 66 80 94 95 - [gemssoleilcholet@gmail.com](mailto:gemssoleilcholet@gmail.com)

## Du répit pour les usagers et pour les aidants ...



**Marches Colina 2026** : se remettre en mouvement ensemble

L'association Colina propose en 2026 un programme de marches itinérantes destinées aux jeunes adultes en rétablissement de troubles psychiques et à leurs proches.

Au cœur de ce projet : se remettre en mouvement, prendre soin de soi dans la nature, renforcer les liens et retrouver confiance.

Au programme :

- 11 séjours de marche partout en France (chemins de Compostelle, Vosges, littoral...) entre avril et septembre
- Une marche thématique en mai « En route vers ton projet », combinant randonnée et accompagnement par des coaches
- Des groupes à taille humaine (8 à 12 personnes), en binômes (participant + proche), encadrés par des accompagnants

Chaque jour, environ 20 km de marche sont proposés, dans un esprit accessible à tous, avec une préparation adaptée. Des aides financières peuvent couvrir jusqu'à 50 % des frais.

➤ rendez-vous sur [colina-asso.org](http://colina-asso.org)

**ESUS entreprise solidaire** d'utilité publique pour les proches aidants de Maine-et-Loire et Sarthe  
Séjours d'été

Contact Linda Mekki 03 53 63 15 91

**Plateforme locale Aidants Répit Handicap UDAF 49**

Tél : 02/41/360/444

[aidants49@udaf49.fr](mailto:aidants49@udaf49.fr)

[www.udaf49.fr](http://www.udaf49.fr)

## Infos utiles

### Université d'Angers : Programme Atypie-Friendly

-Accompagnement des étudiants concernés par des troubles du neurodéveloppement, rendre l'enseignement supérieur plus inclusif.

Référente Virginie Grimault ambassadrice Atypie-Friendly à l'université d'Angers.

Service de santé universitaire Angers

<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/sante-et-social.html>

<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/sante-et-social/sante-mentale.html>



**R**

econnaissance à notre bénévole Gérard Debled.

Gérard, bénévole actif à l'unafam pendant plusieurs années est décédé ;

Nous exprimons toutes nos condoléances à sa famille et tous nos remerciements pour son engagement.



## AGENDA

### CREHPSY :

**4 et 5 mai** : Premiers secours en santé mentale

**12 mai** : Monter un projet

**2 juin** : Comment parler des addictions et des consommations

**7 juillet** : Accompagner le changement

→ Pour s'inscrire : CREHPSY : [www.crehpsy-pl.fr](http://www.crehpsy-pl.fr)

### Numéros utiles



→ **15** ( puis le 2 pour soins non programmés, non sectorisés, rapides)

→ UPAO au CESAME tél : 02 41 80 75 00

→ Angers Santé publique : 02 41 05 44 16



La cité des associations

58 boulevard du doyenné 49100 Angers

0241804749 – [maine-et-loire@unafam.org](mailto:maine-et-loire@unafam.org) – web : [unafam.org/maine-et-loire](http://unafam.org/maine-et-loire)

